



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ligne Paris Bâle

Question écrite n° 12752

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la ligne ferroviaire Paris Bâle. Cette ligne dessert le sud de la région Champagne-Ardenne, notamment les villes de Troyes et Chaumont. Elle participe pleinement au développement de ces territoires. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui préciser les mesures que compte adopter le Gouvernement pour favoriser l'amélioration de cette ligne ferroviaire et son intégration dans le futur réseau national.

Texte de la réponse

La desserte de la ligne Paris-Bâle permet de satisfaire des besoins de déplacements de différentes natures, même si le caractère de la desserte de bout en bout demeure national. Cependant, devant l'intérêt de cette ligne pour l'aménagement et le développement des territoires qu'elle irrigue, il est apparu nécessaire de rechercher la meilleure façon de satisfaire rapidement les besoins de déplacements interrégionaux. C'est pourquoi il a été décidé avec la SNCF d'entreprendre un programme d'amélioration des services et des matériels en circulation, afin de renforcer l'attractivité du transport ferroviaire dans les régions et départements traversés. Cette amélioration concerne à la fois la liaison de bout en bout entre Paris et Bâle et les dessertes régionales. Depuis le 28 septembre 1997, un aller et retour entre Paris et Bâle est effectué avec du matériel Corail rénové. Des horaires mieux adaptés ont été recherchés et le nombre d'arrêts augmenté pour toutes les villes situées sur la ligne, après concertation avec les élus concernés. Ainsi, un aller et retour de demi-journée a été créé entre Troyes et Paris. De plus, les modalités d'achat de nouveaux matériels TER 2000 sont en cours d'examen entre la région Champagne-Ardenne et la SNCF pour une mise en service entre Paris, Chaumont et Chalindrey. L'amélioration et la modernisation des dessertes sur la ligne Paris-Bâle sont donc bien engagées.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12752

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 1998, page 1880

Réponse publiée le : 22 juin 1998, page 3446